

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 06 JUILLET 2017

DELIBERATION N°BC/2017.00277

OPERATION D'AMENAGEMENT DE LA PLACE NATIONALE A SAINT-CHAMOND - AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE

Le Bureau communautaire a été convoqué le 30 juin 2017

Nombre de membres en exercice : 62

Nombre de présents : 50

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de voix : 50

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Eric BERLIVET, M. Bernard BONNET, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. André CHARBONNIER, M. Jean-Yves CHARBONNIER, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Gilles ESTABLE, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, Mme Annie GREGOIRE, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Michel MAISONNETTE, M. Pascal MAJONCHI, M. Gérard MANET, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Marc PETIT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, M. Joseph SOTTON, M. Gilbert SOULIER, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Alain VERCHERAND, M. Enzo VIVIANI, M. Georges ZIEGLER

Membres titulaires absents excusés :

Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHAVANNE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, M. Rémy GUYOT, M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Marc ROSIER, M. Jean-Claude SCHALK

Secrétaire de Séance :

M. Roland GOUJON

REÇU EN PREFECTURE

Le 12 juillet 2017

VIA DOTELEC - iXBus

042-244200770-20170616-D20170027710-DE

DATE D'AFFICHAGE :20170712

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 06 JUILLET 2017

OPERATION D'AMENAGEMENT DE LA PLACE NATIONALE A SAINT-CHAMOND - AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE

La Ville de Saint-Chamond et Saint-Etienne Métropole souhaitent engager une opération de réaménagement complet de la place Nationale.

En matière d'espaces publics, Saint-Etienne Métropole et la Commune de Saint-Chamond ont des compétences croisées : voirie et espaces de stationnement pour Saint-Étienne Métropole, espaces verts, éclairage et mobilier d'agrément pour la Ville de Saint-Chamond.

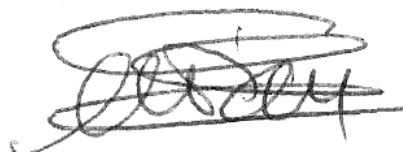
Au regard des spécificités et de la complexité de l'opération d'un montant de 1 105 400 € HT, il est opportun d'organiser la maîtrise d'ouvrage par convention conformément aux dispositions de l'article 2 de la loi n°85-704 du 12 juillet 1985 modifiée. Saint-Etienne Métropole et la Ville de Saint-Chamond s'accordent à ce que Saint-Etienne Métropole assure la maîtrise d'ouvrage unique de cette opération, estimée à 1 105 400 € HT.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer la convention précisant les conditions d'exercice de la maîtrise d'ouvrage et le financement de l'opération,**
- **la dépense correspondante sera imputée à l'opération n° 66 du budget principal Voirie de l'exercice 2017.**
- **les recettes correspondantes seront perçues au chapitre 13 du budget principal Voirie de l'exercice 2017.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU